Compte-Rendu du Président :

101. **M**erci d'être venus à notre assemblée générale annuelle. Du fait de la conjoncture sanitaire, mon compte-rendu sera court, comme d'habitude et désordonné.

102. **J**'avais pris la décision, dernièrement, de démissionner de ma charge de président du CD. Les membres du bureau on réussi à m'en dissuadé. Tant pis pour vous ! Par contre, j'apprécie de moins en moins que l'on me « passe au-dessus » quand on a des demandes à faire à la FFTA ou au CRARATA.
A ce sujet, j'aimerai que le CR me prévienne des cas des clubs qui passent passent outre.

103. **N**ombre de concours de l'été 2021 ont été annulés ; cependant 2 concours ont eu lieu : TAE de Roanne et 3D de 1Case.

104. **D**ésormais, il sera également permis de tirer des épreuves en salle à l'extérieur, un changement instauré suite aux Indoor Archery World Series de l'hiver dernier qui avaient vu les athlètes s'affronter partout où ils avaient pu trouver un espace suffisant pour tirer en toute sécurité pendant la pandémie.

105. **L**e Raid Nature 2021 a été annulé pour cause de pandémie. Il a été reporté en semtembre 2021 à St Héand comme prévu initialement.

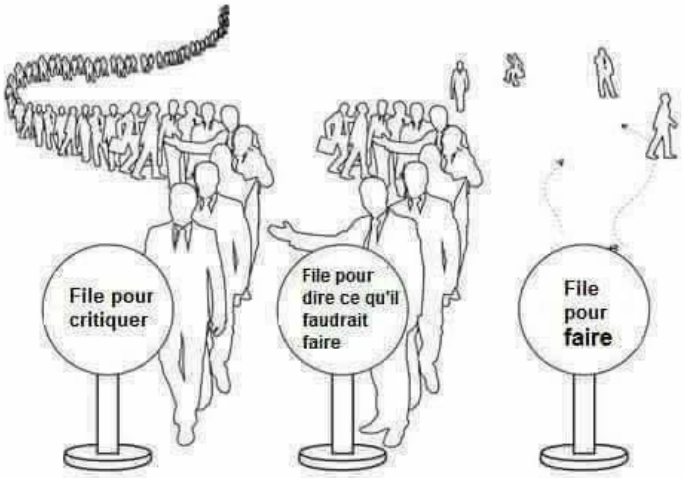

106. Il y a un nouveau club dans la Loire : Les Archers du Dahu, à Saint-Georges-Haute-Ville. Le Pdt Laurent Giet nous en parlera tout à l'heure.

107. **L**e Bureau du CD va passer en 3.0 (sic) : nous allons utiliser toutes les technologies disponibles pour pouvoir communiquer plus aisément entre le Nord & le Sud du département entre autre chose et avoir un bureau sur tout le département.

108. **L**e bureau de la FFTA rappelle qu'il n'y a toujours pas de candidat pour l'organisation des championnats France Nature et France & Elite 3D pour la saison 2022. Un appel à candidature sera réalisé bientôt.

109. Comme vous allez le voir pus loin, il va manquer 2 membres au bureau. Je profite de cette assemblée pour faire un appel.

110. **M**es attentes pour 2022 ?

- 110.1. Continuer d'organiser des championnats de Comité Régional ;
- 110.2. Continuer d'aider le Comité Régional pour ses stages ;
- 110.3. Utiliser les infrastructures des clubs ;
- 110.4. Éviter que ce reproduise, une 3ème fois, le problème de la « formation poussins » ;
- 110.5. Création de commissions afin d'impliquer un peu plus les clubs : stage, communication…

111. **J**e vous remercie de votre écoute.

Compte-Rendu du PCDA :

201. **C**ette année, très peu de concours dans la Loire en raison de la Covid-19. Et le peu que l'on a eu, il faut faire la course pour trouver des arbitres ! Au vu de enthousiasme général et si il n'y a pas de **nettes** améliorations, dorénavant les arbitres seront nommés / désignés. Charge à eux de trouver un remplaçant.

202. **J**e vous rappelle que tout arbitre fédéral peut arbitrer n'importe quelle compétition. Un cordon reste un cordon idem de la sécurité. Mais l'arbitre responsable ne peut être qu'un arbitre avec l'option.

203. **C**ette année, 5 arbitres en formation. Ceci est une bonne nouvelle. Merci à ces archers qui se sont investis pour leur club.

204. **P**endant la période Covid, la fédération avait autorisé une dérogation au règlement en permettant à l'arbitre du club d'être nommé arbitre responsable sur un concours organisé par son club.
Cette dérogation s'applique à la condition que l'arbitre dispose de l'option concernée.

205. **L**e « paquetage » des Arbitres : Nous avons reçu les tenues manquantes… Petits problèmes de tailles. Prochaine commande dans le début de l'année.

206. **I**sabelle Mercier (Les Archers du Bord de Loire) est toujours d'accord pour être Arbitre Formateur pour les 2 Loire ! Par contre je n'ai pas d'autre nouvelles ce jour (Covid).

207. **J**e vous remercie de m'avoir écouté.